

/VS

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°94-26 du 4 Février 1994

portant nomination aux Cabinets de
certains Ministres.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution
de la République du Bénin ;

VU la Décision N°91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclama-
tion des résultats définitifs du deuxième tour des élections
présidentielles du 24 Mars 1991 ;

VU le Décret N°93-199 du 8 Septembre 1993 portant composition
du Gouvernement ;

SUR proposition des Ministres compétents ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 26 Janvier
1994 ;

DECRETE :

Article 1er.- Les nominations ci-après sont prononcées :

* Au Ministère des Travaux Publics et des Transports

- Directrice Adjointe de Cabinet : Madame Symphorose Ginette
GOUDJO

- Chef de Cabinet : Monsieur Gaston H. AZANDEGBE

- Conseillers Techniques : Messieurs : - Joseph Edmond SMITH et
- Henri Atchou DOUTETIEN

- Directeur des Routes et Ouvrages d'Arts : Monsieur Alexandre
Kpedétin DOSSOU

.../...

* Au Ministère de l'Environnement, de l'Habitat
et de l'Urbanisme

- Chef de Cabinet : Monsieur Rigobert Gansè AZON.

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera communiqué et publié partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 4 Février 1994
Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



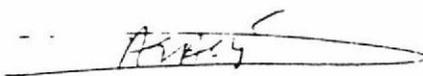
Nicéphore SOGLO.-

Le Ministre d'Etat,



Désiré VIEYRA.-

Le Ministre des Travaux Publics
et des Transports,



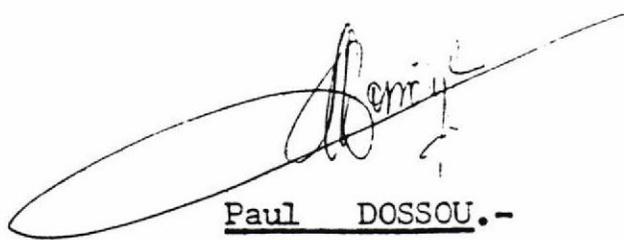
Lazare KPATOUKPA.-

Le Ministre de l'Environnement,
de l'Habitat et de
l'Urbanisme,



Jean-Roger AHOYO.-

Le Ministre des Finances,



Paul DOSSOU.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 ME 4 MTPT 4 MEHU 4 MF 4 AUTRE
MINISTERES 15 SGG 4 DB-DCF-DSDV-DTCP-DI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-CG
DCCT 3 INSAE-IGAA 2 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSES 6 JORB 1.-